



AVIS DE PRESENTATION DE THESE EN SOUTENANCE POUR L'OBTENTION DU DIPLOME NATIONAL DE DOCTEUR

Monsieur Thomas Graffard

Présentera ses travaux intitulés :

« Le mur de l'Atlantique en Vendée, entre monumentalité oubliée et présent difficile ? »

Spécialité : Histoire et civilisations : histoire du monde contemporain

Le 2 mars 2022 à 14h00

Lieu :

**La Rochelle Université
Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines
Salle du conseil
1 Parvis Fernand Braudel
17042 LA ROCHELLE CEDEX 01**

Composition du jury :

M. AUGERON Mickaël

M. MARNOT Bruno

Mme RAFLIK-GRENOUILLEAU Jenny

M. SUIRE Yannis

Mme TALIANO DES GARETS Françoise

Maître de conférences, HDR, La Rochelle Université

Professeur, La Rochelle Université

Professeure, Université de Nantes

Conservateur en chef du Patrimoine, HDR,

Département Vendée

Professeure, Science-Po Bordeaux

Résumé :

Le mur de l'Atlantique représente aujourd'hui un vaste sujet tant sur les plans physiques, historiques que patrimoniaux. En effet, lorsque l'on évoque cette articulation, il nous vient directement à l'esprit, en mémoire, un ensemble fortifié, bétonné, qui a fait face en Normandie le 6 juin 1944 aux troupes alliées venus libérées la France du joug nazi. Ce court résumé est ce que l'on retient généralement à propos de cet ensemble de bâtiments. Toutefois, le mur de l'Atlantique, ou *l'Atlantikwall*, ne se résume pas qu'à la région normande. Ce système défensif, avait pour but de protéger toutes les façades maritimes de la France, contre « l'envahisseur ». De plus, il en va très vite d'oublier, de soustraire de sa mémoire, l'importance historique et patrimoniale qu'ont ces géants de béton vu leurs positions controversées. Il s'agit là d'un obstacle à la libération, pourquoi devrait-on les sauvegarder ou bien de se questionner à leur sujet ? Ces blockhaus ont été construits par la main des requis français, par l'argent de l'État français, pourquoi créer de l'intérêt alors qu'il est plus aisé de les délaissier ? Ce regroupement de termes, « mur de l'Atlantique », reste toujours, dans les faits, assimilables aux événements qui se sont déroulés en Normandie. Comment dissocier blockhaus et le 6 juin 1944 ? Qu'en est-il ailleurs en France ? Et plus précisément en Vendée ? Comment cette défense a-t-elle pris forme sur le littoral vendéen ? Vers quels but ces vestiges ont-ils été construits ? Et en découle l'interrogation suivante, vers quelles finalités les blockhaus se dirigent-ils aujourd'hui ? Conservation ou destruction ?